

## CHARTRE DU CADRE TECHNIQUE

Cette chartre est destinée aux cadres techniques d'association pris au sens large (animateur, entraîneur, ... / bénévole ou professionnel ...).

Elle les engage à :

- Lutter contre la maltraitance et toute forme de violence : le cadre technique doit être capable de maîtriser les relations affectives avec les gymnastes.

**Il s'engage à ne pas utiliser sa position privilégiée pour établir, en certaines circonstances, des relations affectives excessives avec les gymnastes ou d'autres acteurs de la Gymnastique et à éviter tout comportement incorrect.**

- Participer à identifier des comportements ou environnements à risque, et des signes d'alertes.

**Par ailleurs, le cadre technique doit dans l'exercice de sa responsabilité :**

- Connaître, diffuser et respecter les valeurs et les règles collectives de la FFGym (statuts, règlement intérieur, règlement technique, charte éthique et déontologie ...)
- Porter les valeurs et mettre en œuvre les règles collectives de l'association affiliée à la Fédération Française de Gymnastique (statuts, règlement intérieur, ...)
- Faire preuve de respect et d'équité sans discrimination
- Garantir la sécurité du pratiquant
- Rester disponible, à l'écoute, et donner confiance
- Fidéliser en transmettant aux différents publics sa passion pour la Gymnastique
- Animer, encadrer, éduquer, enseigner avec exigence et sans autoritarisme
- Stimuler les progrès techniques, physiques et psychologiques du pratiquant
- S'interdire tout abus de pouvoir (injures, moqueries, intimidations, menaces, isolement...)
- Protéger les pratiquants des éventuels comportements déviants
- Proscrire la consommation de produits néfastes à la santé dans l'exercice de sa fonction (alcool, drogue, produits dopants ...).
- Être un éducateur exemplaire pour induire l'exemplarité
- Faire preuve de fair-play à l'égard des clubs adverses
- Accepter les règles et le résultat en toute circonstance.
- S'interdire toute critique préjudiciable envers les autres acteurs de la Gymnastique.
- Participer à l'évolution technique et pédagogique de l'association
- Faire évoluer régulièrement ses connaissances et ses compétences
- Préserver l'intégrité physique et morale des pratiquants
- Signaler tout comportement déviant ou abusif.
- Utiliser les réseaux sociaux de façon raisonnée et bienveillante dans le respect d'autrui.